

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Portefeuille privé revenu fixe

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI consiste à procurer un revenu courant tout en mettant l'accent sur la préservation du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectifs (« OPC »), dans un portefeuille constitué principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs à travers le monde sélectionnés selon différentes stratégies de placement non traditionnelles.

Le processus de placement du fonds est fondé sur la sélection d'OPC offrant une exposition aux différentes classes d'actifs mentionnées précédemment et à une combinaison de stratégies de placement non traditionnelles visant à obtenir une faible corrélation avec les indices de marchés principaux. Le gestionnaire de portefeuille sélectionne des OPC mettant en oeuvre des stratégies axées sur la gestion du risque, notamment par le biais de stratégies de diversification mondiale tactique et de rotations entre les différentes classes d'actifs.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, les parts de la Série F du Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI ont produit un rendement de 6,13 % comparativement à 3,99 % pour l'indice de référence combiné du fonds. L'indice général, soit l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en CAD), a enregistré un rendement de 7,25 %. Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en oeuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 13,75 % au cours de la période, de 1,834 milliards de dollars au 31 décembre 2023 à 2,086 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Cette croissance résulte principalement d'achats de parts des investisseurs du fonds ainsi que de fluctuations des marchés.

Au début de 2024, un climat d'optimisme prudent s'était installé. En effet, si 2023 venait de se terminer par un rebond spectaculaire, les banques centrales faisaient toujours face à un défi de taille : amorcer la descente des taux d'intérêt alors que l'inflation n'était pas encore de retour à la cible, mais que plusieurs indicateurs de récession auparavant sans faute avaient déjà été déclenchés. Ultiment, ce sont les investisseurs les plus optimistes qui ont eu gain de cause ; avec une inflation qui a continué de ralentir, des banques centrales en plein cycle de baisses de taux et une économie américaine qui continue de dépasser toutes les attentes, les marchés boursiers ont connu une année spectaculaire en 2024. Les obligations ont quant à elles connu une année en demi-teinte, affichant une performance similaire à celle des liquidités.

Du côté des titres à revenu fixe, le climat d'appétit pour le risque a favorisé les obligations corporatives canadiennes et les titres américains à rendement élevés. À l'inverse, les titres gouvernementaux ont eu des rendements annuels plus modestes au Canada, mais surtout aux États-Unis. Au sein des matières premières, le prix du pétrole a terminé l'année pratiquement inchangé. De plus, l'environnement économique et politique a été très favorable pour l'or, avec un gain annuel de 27,1% qui excède celui des actions. Enfin, le dollar américain s'est fortement apprécié durant l'année, le billet vert étant porté par la surperformance relative de l'économie américaine et les menaces de tarifs de la future administration Trump.

Le Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI a surperformé son indice de référence, soit 67% l'indice Obligataire Mondial Agrégé Couvert Bloomberg (couvert en CAD), 33% l'indice rendement élevé contraint ICE BofA (couvert en CAD). Parmi les plus importants contributeurs à la surperformance, nous retrouvons le Portefeuille de rendement sur titres de participation structurés Purpose. Ce fonds a réussi à ajouter de la valeur grâce à la bonne performance des marchés boursiers durant l'année. Le Fonds de revenu à taux variable BNI fait également partie des sous-jacents ayant le mieux performé. La performance du fonds découle de la gestion des écarts, d'un bon positionnement sur la courbe et de la sélection de titres. Un seul fonds s'est avéré être un détracteur de performance, soit le Fonds d'obligations mondiales durables BNI, qui a retourné un rendement inférieur à l'indice de référence, en raison d'une baisse de taux moins agressive qu'attendu.

Événements récents

Au courant de la période, le portefeuille a diminué son exposition au Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI au bénéfice de l'ensemble des autres fonds détenus par le portefeuille. Le Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes a également été remplacé par le Fonds d'obligations mondiales durables BNI. La durée du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Le portefeuille est également surexposé au crédit par rapport à l'indice de référence.

Pour 2025, de nombreux professionnels de l'investissement estiment que le scénario le plus probable implique qu'un atterrissage en douceur se confirmera en première moitié d'année. Or, si cela devrait permettre d'enfin tourner la page sur quatre ans d'importantes perturbations économiques liées à la pandémie, les investisseurs sont néanmoins confrontés à des valorisations élevées, une économie fragilisée et une incertitude politique accrue avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche venant considérablement brouiller les cartes.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire

Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, il est propriétaire en droit des placements du fonds.

Dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN ») agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres et des noms des porteurs de séries de fonds communs de placement du fonds. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour les séries Conseillers, F, F5 ou T5 du fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour les séries N et NR du fonds. Les commissions de suivi sont couvertes par les honoraires de services de la Gestion privée de patrimoine BNI, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Puisque le fonds investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le fonds doit verser. Toutefois, le gestionnaire du fonds s'assure que le fonds ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à dédoubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Les frais de gestion payés par le fonds ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »). Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série F	0,60 %	—	100,00 %
Série N et Série NR*	0,60 %	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

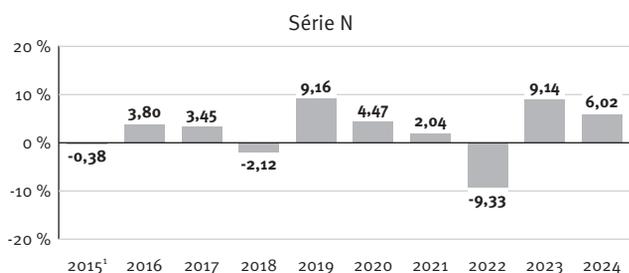
^(*) Pour les Séries N et NR, offertes uniquement aux épargnants participant au service de Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »), les frais de gestion ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la GPP. Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Rendements passés

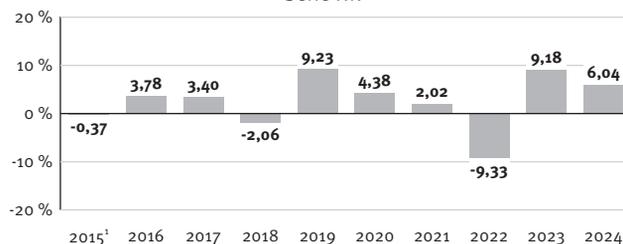
Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



Série NR



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 28 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 20 mai 2022 (début des opérations) au 31 décembre 2022.

Rendement annuel composé

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2024, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

L'indice de référence combiné (l'« indice de référence ») se compose des indices suivants :

- Indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en CAD) (67 %)
- Indice rendement élevé contraint ICE BofA (couvert en CAD) (33%)

L'indice général est l'indice Bloomberg Global Aggregate (couvert en CAD).

Portefeuille privé de revenu fixe non traditionnel BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série F¹	6,13 %	—	—	—	5,04 %
Indice de référence	3,99 %	—	—	—	4,52 %
Indice général	7,25 %	—	—	—	9,41 %
Série N²	6,02 %	1,61 %	2,26 %	—	2,71 %
Indice de référence	3,99 %	(0,12) %	1,12 %	—	2,69 %
Indice général	7,25 %	2,11 %	3,22 %	—	4,83 %
Série NR²	6,04 %	1,63 %	2,25 %	—	2,71 %
Indice de référence	3,99 %	(0,12) %	1,12 %	—	2,69 %
Indice général	7,25 %	2,11 %	3,22 %	—	4,83 %

¹Début des opérations : 20 mai 2022

²Début des opérations : 28 octobre 2015

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**indice Bloomberg Global Aggregate** (couvert en CAD) est un indice pondéré selon la valeur marchande qui est conçu pour mesurer les marchés mondiaux de titres à revenu fixe de sociétés, gouvernements, agences gouvernementales, supranationales, adossés à des hypothèques et adossés à des actifs.

L'**indice rendement élevé contraint ICE BofA**, couvert en CAD, est composé d'obligations de sociétés à rendement élevé libellées en dollars américains, dont la valeur nominale en circulation est d'au moins 250 millions de dollars, dont la date d'échéance initiale est d'au moins 18 mois et dont l'échéance est d'au moins un an. L'indice contient tous les titres de l'indice ICE BofA US High Yield, mais l'exposition aux émetteurs est plafonnée à 2 %. Les composants de l'indice sont pondérés en fonction de leur capitalisation, sur la base de leur encours actuel, à condition que l'allocation totale à un émetteur individuel ne dépasse pas 2 %.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 20 mai 2022

Période comptable terminée	2024	2023	2022
	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,02	9,38	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)			
Total des revenus	0,35	0,34	0,71
Total des charges	(0,09)	(0,08)	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,03	(0,01)	(0,27)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,26	0,58	(0,26)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,55	0,83	0,13
Distributions (\$)			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,21	0,16	0,41
des dividendes	0,05	0,04	0,04
des gains en capital	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,26	0,20	0,45
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,38	10,02	9,38

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024	2023	2022
	31 décembre	31 décembre	31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	13 157	11 975	13 831
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 268 754	1 194 544	1 474 445
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,92	0,91	0,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,92	0,92	0,93
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,09	0,10	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	9,25	28,70	5,48
Valeur liquidative par part (\$)	10,37	10,02	9,38

Séries N / Privée*

⁽¹⁾ Il est à noter que la Série Privée a été créée le 28 novembre 2016 et est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 28 octobre 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,54	8,98	10,37	10,32	10,12
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,34	0,33	0,47	0,27	0,27
Total des charges	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,09)	(0,09)
Gains (pertes) réalisés(e)s	0,02	(0,01)	(0,09)	0,02	0,11
Gains (pertes) non réalisés(e)s	0,30	0,55	(1,34)	—	0,22
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,58	0,79	(1,04)	0,20	0,51
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,20	0,21	0,38	0,14	0,12
des dividendes	0,05	0,04	0,04	0,01	0,06
des gains en capital	—	—	—	0,01	0,06
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,25	0,25	0,42	0,16	0,24
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,87	9,54	8,98	10,37	10,32

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 044 613	1 797 821	1 249 433	1 640 055	1 406 501
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	207 264 458	188 486 513	139 112 469	158 185 878	136 333 339
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,92	0,91	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,92	0,92	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,09	0,10	0,10	0,10	0,06
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	9,25	28,70	5,48	14,59	8,79
Valeur liquidative par part (\$)	9,86	9,54	8,98	10,37	10,32

Série NR

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 28 octobre 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	7,99	7,62	9,05	9,28	9,33
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,28	0,28	0,42	0,24	0,24
Total des charges	(0,07)	(0,07)	(0,07)	(0,08)	(0,08)
Gains (pertes) réalisés(e)s	0,02	—	(0,08)	0,02	0,09
Gains (pertes) non réalisés(e)s	0,25	0,44	(1,13)	0,01	0,14
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,48	0,65	(0,86)	0,19	0,39
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,17	0,18	0,33	0,12	0,11
des dividendes	0,04	0,03	0,03	0,01	0,06
des gains en capital	—	—	—	0,01	0,05
remboursement de capital	0,13	0,10	0,23	0,27	0,22
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,34	0,31	0,59	0,41	0,44
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,14	7,99	7,62	9,05	9,28

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	28 222	24 065	17 751	21 840	19 339
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	3 470 257	3 012 244	2 328 172	2 412 485	2 084 086
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,92	0,91	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,92	0,92	0,93	0,93	0,92
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,09	0,10	0,10	0,10	0,06
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	9,25	28,70	5,48	14,59	8,79
Valeur liquidative par part (\$)	8,13	7,99	7,62	9,05	9,28

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Fonds de revenu fixe sans contraintes BNI, série O	32,3
Portefeuille de rendement sur titres de participation structurés Purpose II	26,4
Fonds de revenu stratégique plus RP, catégorie O	9,8
Fonds de revenu stratégique Manuvie, série I	8,3
Fonds d'obligations mondiales tactique BNI, série O US	7,3
Fonds d'obligations mondiales durables BNI	7,2
Fonds d'obligations à rendement élevé BNI, série O	6,6
Fonds de revenu à taux variable BNI, série O	2,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,1
	100,0

Total de la valeur liquidative 2 085 992 729 \$

Répartition par échéance

	% de la valeur liquidative
Moins d'un an	1,5
De 1 an à 5 ans	78,7
De 5 ans à 10 ans	9,7
Plus de 10 ans	10,1

Qualité du crédit

	% de la valeur liquidative
AAA	16,9
AA	7,3
A	11,4
BBB	24,8
BB	17,8
B	8,7
CCC et moins	2,3
Non cotés	10,8

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.